

DOSSIER D'INSCRIPTION

Centre de loisirs, cantine, périscolaire/ garderie et maison des jeunes

Année 2024/2025

Le dossier d'inscription doit obligatoirement être complété et déposé au Service Animation Jeunesse Enfance (SAJE) ou par mail à saje@stcyprien.fr, avec toutes les pièces justificatives avant le :

19 juillet 2024.

Liste des pièces justificatives à fournir

Dossier d'inscription dûment complété et signé (tout dossier incomplet sera refusé)

Attestation d'assurance en responsabilité civile

Copie du livret de famille

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité,...)

Copie du carnet de vaccination

Justificatif d'emploi (3 derniers bulletins de salaire, extrait KBIS ou déclaration URSSAF)

Pour les familles en situation de séparation ou de divorce, une copie du jugement relative à l'autorité parentale et au droit de garde)

Attestation quotient familial

Attestation de savoir nager 25 m et s'immerger (pour les enfants de +6ans fréquentant le centre de loisirs)

Si PAI : dossier dûment complété et signé à nous ramener avec trousse et ordonnance médecin obligatoire

Les parents dont les enfants sont inscrits en établissement spécialisé devront fournir un certificat d'aptitude à fréquenter une structure d'accueil ordinaire délivré par l'institut spécialisé

Fiche de planification cantine des jours de présence hebdomadaire complétée

Fiche de planification centre de loisirs des mercredis complétée pour chaque période

Nom: Prénom:

Date de naissance : Sexe : F M

Scolarisation

École maternelle École élémentaire Collège Lycée

CFAS CFA Institution (IME, ITEP, IEM, IES,...) À domicile

Établissement concerné :

Accueil périscolaire :

Votre enfant fréquentera le matin :

L'école Met : de 7h30 à 8h40

Les écoles Alain ou Desnoyer : de 7h30 à 8h40

L'école Noguères : de 7h30 à 8h30

Votre enfant fréquentera le soir :

Les écoles Met ou Noguères : de 16h30 à 18h00

Les écoles Alain ou Desnoyer : de 16h15 à 18h30

Votre enfant fréquentera le Centre de loisirs Francis Gatounes :

Les mercredis

Les vacances scolaires

(inscription obligatoire un mois avant chaque période de vacances)

Votre enfant fréquentera la Maison des jeunes :

Le soir en période scolaire : de 16h00 à 18h00

Les mercredis et samedis : $de 14h00 \hat{a} 18h00$

Les vacances scolaires

Vacances scolaires 2024/2025 : —

Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024		
Vacances de la Toussaint Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024			
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025			
Vacances de printemps Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025			
Vacances d'été	été Samedi 5 juillet 2025		

Restauration scolaire: -

J'inscris mon enfant à la restauration scolaire. Plusieurs forfaits disponibles :

Inscription pour toute l'année scolaire (4 jours par semaine)

Inscription 3 jours fixes par semaine (cocher les jours à réserver)

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Journalier (adressez un email au SAJE (saje@stcyprien.fr) en précisant les jours souhaités)

Situation familiale: -

Célibataire Marié Pacsé Séparés Veuvage Famille d'accueil

Garde:

Père Mère Alternée

Autre:

N° CAF/MSA (Obligatoire):

N° de sécurité sociale :

Responsables l	égaux : ———					
Responsable 1 :	8		Responsable 2 :			
Madame	Monsieur		Madame	Monsieur		
Nom :	, violisieu		Nom:			
Prénom :			Prénom :			
Adresse:			Adresse :			
Télephone :			Télephone :			
Mail:			Mail:			
Profession:			Profession:			
Employeur :	Employeur : Em		Employeur :	Employeur:		
Tél pro :			Tél pro :			
Per	•		rgence si vous n'êtes récupérer l'enfant :	s pas joignable,		
Nom:		Prénom : Tél :		Tél:		
Nom:		Prénom : Tél :		Tél:		
Nom:		Prénom : Tél :		Tél :		
Ramassage, sor	tie de l'école :					
Pour les enfants f	réquentant le ra	ımassage scola	ire, merci de préciso	er l'arrêt :		
Matin: Soir:						
L'enfant est-il aut	torisé à rentrer s	eul après le ra	massage scolaire?			
Oui	Non					
L'enfant est-il aut	torisé à rentrer s	eul après le pé	riscolaire / Centre d	de loisirs?		
Oui	Non					
Lorsque mon enfa	ant souhaite se ro à son domicile (endre à l'extér	ieur pour rejoindre o	compagné d'un animateur? des copains, acheter des bon- e, l'équipe d'animation n'est		

Oui

Non

Accueil spécialisé : ———————————————————————————————————
Accden specialise.
Afin de favoriser un accueil de qualité pour les mineurs en situation de handicap, les responsable légaux ayant coché les cases oranges ci-dessous, devront bénéficier d'une rencontre avec Hand'avant 66 et d'une proposition d'accompagnement de l'accueil selon leurs convenances.
L'enfant bénéficie-t-il d'un projet personnel de scolarisation (P.P.S)? Le P.P.S propose des dispositifs tels que : GEVA-sco – AVS/AESH – ULIS – matériel adapté Pour garantir la qualité de l'accueil, une rencontre pourra vous être proposée pour répondre aux besoins de votre enfant.
Oui (merci de fournir un justificatif)
Demande en cours
Non
Ne souhaite pas répondre
Régime alimentaire : À détailler dans la fiche sanitaire (qui se trouve plus bas), en cas de troubles de la santé, allergies, Projet d'accueil individualisé (PAI), autres
Aucun
Allergie
Autres troubles de santé
Autres :
Suivi complémentaire (PCO, CAMPS, CMP, CMPP, HDJ Hôpital de jour) : Pour garantir la qualité de l'accueil, une rencontre vous sera proposée pour prendre en compte si nécessaire les besoins particuliers de votre enfant.
Oui
Demande en cours
Non
Ne souhaite pas répondre

Bénéficiaire de l'AEEH:

Recensement du nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé à des fins statistiques pour la CAF. Cette valorisation peut permettre selon les situations l'octroi de financement pour améliorer la prise en compte des besoins particuliers de l'enfant dans la structure.

Oui (merci de fournir un justificatif)
Demande en cours
Non
Ne souhaite pas répondre

Remarques complémentaires concernant l'enfant, renseigner les éléments si nécessaires :

ALSH Maternelle et Primaire :

Matin

Inscription aux mercredis de l'ALSH (l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement) maternelle et primaire de 30 mois à 11 ans.

Après-midi

Veuillez choisir le créneau vous convenant le mieux et sélectionner le(s) jour(s) choisi(s).

Matin avec	: repas	,	Journé	e		
			Après-midi avec			
Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	
04/09	02/10	06/11	04/12	08/01	05/02	
11/09	09/10	13/11	11/12	15/01	12/02	
18/09	18/09	20/11		22/01		
25/09		27/11		29/01		
Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.		
05/03	02/04	07/05	04/06	02/07		
12/03	09/04	14/05	11/06			
19/03		21/05	18/06			
26/03		28/05	25/06			

Autorisation parentale

J'autorise mon fils, ma fille, à pratiquer les activités proposées par les structures d'accueil ainsi qu'à consommer les mets (pâtisseries, tartes sucrées ou salées...) préparés dans le cadre des animations.

Droit à l'image : -

La commune de Saint-Cyprien réalise parfois des photographies, des vidéos ou enregistrements sonores sur lesquels peuvent figurer vos enfants.

À ce titre, elle peut être amenée à diffuser les documents ainsi créés sur le site internet de la ville, sur les réseaux sociaux, sur le bulletin municipal, pour des expositions ou encore dans la presse.

J'autorise la diffusion des photographies et vidéos de mon enfant sur les supports municipaux

Je n'autorise pas la diffusion des photographies et vidéos de mon enfant sur les supports municipaux

Traitement des données personnelles :

Le Service animation jeunesse enfance et la Régie municipale de la Ville de Saint-Cyprien collectent et traitent vos données personnelles au sein du logiciel Domino'Web. Ce logiciel permet la gestion de la restauration scolaire, des structures scolaires, d'accueil et de loisirs.

Je soussigné(e)

responsable de l'enfant

Accepte le traitement de mes données et/ ou des données de mon enfant

N'accepte pas le traitement de mes données et/ ou des données de mon enfant

Le cas échéant, l'autorisation est valable pour la totalité de l'année 2024/2025 mais peut-être retirée à tout moment en contactant la mairie de Saint-Cyprien par email à : communication@stcyprien.fr

Je déclare avoir pris connaissance de(s) règlement(s) intérieur(s) consultable(s) à l'adresse https://saint-cyprien.com (onglet Vivre à Saint-Cyprien)

J'autorise le service à consulter mon compte CAFPRO/CDAP sur internet

Lu et approuvé le :

Certifie l'exactitude des informations ci-desssus.

Signature:

POUR SIGNER avec Acrobat Reader:

- 1. Cliquez sur l'icône Signer
- 2. Dans le panneau de signature qui s'affiche, saisir votre signature au clavier, la tracer avec le doigt / la souris, ou importez une image.
- 3. Cliquez sur Appliquer pour placer votre signature dans le champ prévu.
- 4. Enregistrer et télécharger ou partager le document signé.

Fiche sanitaire -

Médecin traitant :		Tel:	
Établissement de santé :	Clinique	Hôpital	
L'enfant suit-il un PAI (Protocole d'Aide Individualisé ? (Joindre une copie)			
Oui Non			
Si oui, joindre une ordonnance réc emballage d'origine avec la notice) Aucun médicament ne pourr		·	s de médicaments dans leur
Allergies:			
Asthme: Oui Non			
Médicamenteuses : Oui	Non		
Alimentaires : Oui	Non		
Précisez la conduite à tenir :			
Autres:			
Indiquez les difficultés de san	té (maladie, accid	lent crises convulsives	hospitalisation opération
réeducation) en précisant les			nospitalisation, operation.
Je soussigné (nom) légal en qualité de père, mère et autorise le responsable à p hospitalisation, intervention	e, tuteur déclare rendre, le cas écl	néant, toutes mesures (traitement médical,
Lu et approuvé le :	Si	ignature :	

Vaccinations

Vaccins obligatoires :		Oui	Non	Dates des derniers rappels
	Diphtérie			
	Tétanos			
	Poliomyélite			
	DT polio			
	Tétra coq			
	BCG			
Vaccins recommandés :		Oui	Non	Dates des derniers rappels
	Hépatite B			
	ROR			
	Coqueluche			
	Autre			

Précisez:

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. ATTENTION : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

Facturation

Pour la facturation de l'ensemble des services : Service de la RÉGIE MUNICIPALE

Moyens de paiement acceptés au bureau de la Régie : espèces, chèque, carte bancaire, CESU, payfip, paiement en ligne et prélèvement automatique à la facture.

Responsable du Service : Florence MARTINEZ

Adresse: 11 rue Jean Jacques Rousseau (entrée Montesquieu), 66750 Saint-Cyprien

regie@stcyprien.fr

04 68 21 11 52

Nous contacter

Pour le suivi des dossiers : Service du SAJE

Responsable du Service : Florence FEUTRIER

Adresse: 39 avenue du Roussillon, 66750 SAINT-CYPRIEN

Mail (garderie, centre de loisirs, cantine, périscolaire) : saje@stcyprien.fr

Mail (maison des jeunes) : mdj@stcyprien.fr

Bureau: 04 68 37 68 31 / 04 30 95 05 91

Accueil de loisirs : 04 68 37 68 31

Directeurs Centre de loisirs et périscolaire :

Grégory (école Desnoyer) 06 67 33 48 04 /Océane (école Alain) 07 60 14 75 56

Maison des jeunes : Benjamin 07 60 14 75 62

Transport scolaire : **06 99 13 58 56**